

Commune sans maire ? Gouvernons ensemble !

Dans de nombreuses communes, personne ne souhaite devenir maire. Ce n'est pas un manque d'intérêt pour la commune. C'est souvent parce que :

- la charge est trop lourde pour une seule personne
- les responsabilités font peur
- les décisions reposent sur trop peu de personnes.

Et si nous partageons cette responsabilité ?

Plutôt que chercher une personne seule, nous pouvons créer **une équipe appuyée sur les habitants.**

Une proposition

Une liste citoyenne appuyée sur une assemblée citoyenne décisionnaire

Nous proposons de constituer une **liste municipale collective**, avec un fonctionnement clair :

- Les élus restent responsables légalement
- Mais les grandes décisions sont préparées et discutées collectivement avec les habitants

Ce modèle existe déjà dans certaines communes rurales, comme à **Ménil-la-Horgne**, où les décisions sont construites collectivement. Ce n'est pas une utopie. C'est une organisation concrète.

Qu'est-ce qu'une assemblée citoyenne décisionnaire ?

L'**assemblée citoyenne** est constituée de l'ensemble des habitants de la commune. Il ne s'agit pas d'un groupe fermé qui déciderait au nom de tous.

Elle décide sur quoi ?

Par exemple :

- les projets importants
- les priorités budgétaires
- les investissements communaux
- les grands choix d'aménagement
- les sujets qui concernent la vie du village

Le conseil municipal délibère comme l'a décidé l'assemblée citoyenne.

Comment cela fonctionne ?

De manière simple et réaliste :

- Une réunion ouverte régulière (par exemple tous les deux mois)
- Tous les habitants conviés
- Un ordre du jour public
- Des documents accessibles à tous
- Des débats organisés et respectueux
- Des décisions prises ensuite par le conseil municipal

Le conseil municipal reste légalement décisionnaire.

Mais les décisions sont préparées collectivement.

Ce que cela change pour le maire

- Il n'est plus seul
- Il partage la responsabilité
- Il bénéficie d'un soutien collectif
- Il prend des décisions mieux acceptées

L'engagement est ainsi **facilité et plus durable**.

Ce que cela change pour les habitants

- Ils comprennent les décisions
- Ils participent et décident réellement
- Ils peuvent proposer des idées

Les habitants **décident**, les élus **mettent en œuvre**.

Cela recrée **de la confiance**, les décisions sont **légitimées**.

Pourquoi monter une liste pour décider tous ensemble ?

- Parce qu'une commune sans maire risque à terme de fusionner et ne peut plus prendre de décisions
- Pour qu'une personne seule ne porte pas tout alors qu'une équipe soutenue par les habitants peut réussir

Nous cherchons des habitants prêts à construire une équipe. Pas besoin d'être expert.

Seulement :

- vouloir préserver sa petite commune
- accepter les décisions collectives

Premiers pas

1. Réunir un petit groupe d'habitants
2. Se mettre d'accord sur des règles simples de fonctionnement
3. Construire la liste candidate
4. Présenter le projet aux habitants

Notre commune peut fonctionner autrement.

Une équipe municipale et un maire soutenus, conseillés, légitimés par l'ensemble des habitants.

Ressources sur Ménil la Horgne <https://portail-municipal.fr/equipe/26>

Règles de fonctionnement de l'assemblée citoyenne : <https://portail-municipal.fr/ressources/menil>

Témoignage du maire et des habitants : Ateliers Constituant Nexus #10 et #22

<https://www.youtube.com/live/HX7pbp-T7i0?si=jy-AG4dh0WSndYeS>

<https://www.youtube.com/live/oyy60QQ24mc?si=fE6il20FLPz8nTAy>